



ARRÊTÉ TEMPORAIRE, STATIONNEMENT

N° 594-2024-RG - COMITE D'ORGANISATION DE SAONE-ET-LOIRE 2024 130ème CONGRES NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

1 DOCUMENT - Publié le 02 septembre 2024

 **594_2024_RG_M_S.pdf**
(.pdf, 111,8 KB)

 **TÉLÉCHARGER**

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

